

AVIS DE CONCOURS

Services juridiques

Avocat

Temporaire à temps plein, non syndiqué
35 heures par semaine

Salaire : entre 32.35 \$ à 57.66 \$ de l'heure

Entrée en fonction : Janvier 2023

Durée : jusqu'en décembre 2024, avec possibilité de prolongation

Numéro : NS 2022-24

Date d'affichage : 24 novembre au 7 décembre 2022, 16h00

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur des services juridiques, le titulaire du poste agit à titre d'avocat généraliste au sein du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW). Il prodigue une expertise en matière de conseils juridiques, effectue des recherches, rédige des documents légaux, négocie différentes ententes et représente le Conseil devant les tribunaux.

**La description complète des tâches est disponible sur demande.*

EXIGENCES

- ❖ Baccalauréat en droit;
- ❖ Être membre du Barreau du Québec;
- ❖ Expérience en rédaction juridique;
- ❖ Connaissances en droit autochtone (Atout);
- ❖ Excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral;
- ❖ Bonne capacité à rédiger des textes légaux;
- ❖ Bonne maîtrise de la langue anglaise à l'écrit et à l'oral (Atout);
- ❖ Maîtrise de la suite Office;
- ❖ Connaissance de la culture huronne-wendat (Atout).

QUALITÉS REQUISES

- ❖ Autonomie
- ❖ Polyvalence
- ❖ Capacité de négociation et de persuasion
- ❖ Capacité de rétention de l'information
- ❖ Capacité à résoudre des problèmes complexes
- ❖ Esprit d'analyse et de synthèse
- ❖ Relations interpersonnelles
- ❖ Sens de la confidentialité
- ❖ Rigueur
- ❖ Sens de l'organisation et de la planification
- ❖ Sens politique
- ❖ Souci du détail
- ❖ Capacité à rédiger

POUR POSTULER

Date limite : 7 décembre 2022, 16h00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de Présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation huronne-wendat

Direction des ressources humaines

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) G0A 4V0

rh@wendake.ca



CONSEIL DE LA NATION
HURONNE WENDAT

Avantages sociaux

- ❖ % de vacances avantageux
- ❖ 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes
- ❖ Vendredi après-midi non travaillé et payé pendant l'horaire estival
- ❖ Prime de 4.5% sur le salaire après 120 jours travaillés
- ❖ Augmentation d'échelon biennuel pour les échelons 1 à 9

Accessibilité

- 1) Les employés du Conseil de la Nation huronne-wendat (incluant les employés temporaires)
2. Les membres de la Nation huronne-wendat
3. Les membres des Premières Nations
4. La population en général

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.



wendake.ca



Nation huronne-wendat - Wendake